

COMMUNE DE CUTTOLI-CORTICCHIATO

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

**Henri PINNA – Joseph MELGRANI –
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT
- Notaires associés –
6, Bd Sylvestre Marcaggi
20000 AJACCIO**

Suivant acte reçu par Maître Paul CUTTOLI, Notaire à AJACCIO, le 09 décembre 2019, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

Monsieur François CORTICCHIATO, demeurant à CUTTOLI-CORTICCHIATO.
Né à CUTTOLI CORTICCHIATO le 28 janvier 1929.
Décédé à AJACCIO le 27 décembre 2017 ;

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), a possédé, conformément aux articles 2261 et 2272 du Code Civil, les biens ci-après désignés :

A CUTTOLI-CORTICCHIATO (Corse du Sud)

I) Dans une maison à usage d'habitation, cadastrée section B N°234 lieudit CORTICCHIATO pour 39 ca.

Les lots 3, soit le premier étage de ladite maison et 4, soit le grenier, actuellement aménagé et constitué de deux chambres ;

II) a) Une parcelle de terre, cadastrée section B N°149 lieudit FOATA pour 80a 39ca.

b) Une maisonnette en ruine, de type « Caseddu », cadastrée section B N°637 lieudit PETRAGHIO pour 42 ca ;

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : scp.pmc@notaires.fr.

Pour avis Maître Paul CUTTOLI